

Déclaration de conformité UE No. 2419

EPI-catégorie II

N° d' article: 2419 	
Modèle: Gants de protection coupés PU-BESCHICHTUNG	© BIG Arbeitsschutz GmbH

Le fabricant

BIG Arbeitsschutz GmbH
Königsberger Str. 6
D - 21244 Buchholz i.d.N.
Allemagne

déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit ici est conforme à la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425 et les normes harmonisées:

EN 21420:2020

- Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai pour gants



EN 388:2016+A1:2018

- Gants de protection contre les risques mécaniques

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

SATRA Technology Europe Ltd.
Bracetown Business Park
Clonee, Dublin D15 YN2P
Ireland
No. d'identification: 2777

a effectué l'examen UE de type (module B) et a délivré le numéro d'attestation d'examen UE de type 2777/10009-06/E02-01.

La spécification technique est disponible sur:



www.big-arbeitsschutz.de

Ce document a été publié le: 11.03.2023/Rev.02
Ce document est applicable jusqu'à: 03.10.2027

BIG Arbeitsschutz GmbH

Malte Kuhring
- gestion -